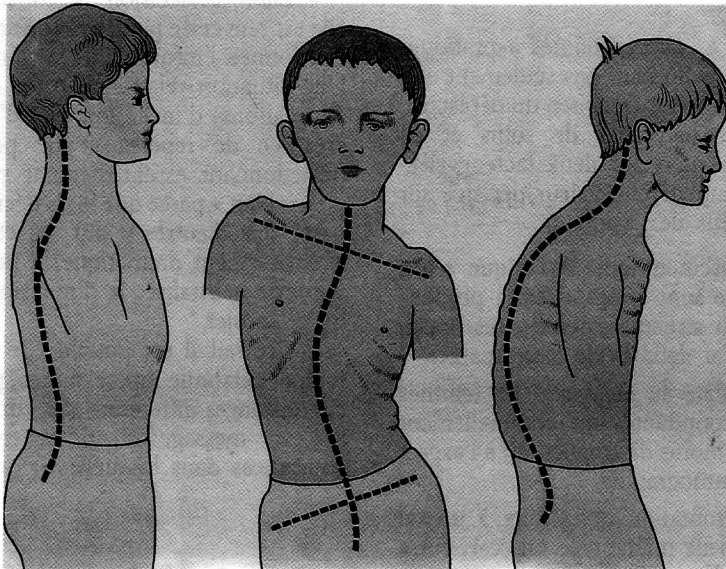


# Figures de l'âme et anatomie politique du corps

Frédéric BAILLETTE



## TIENS-TOI BIEN !

Fig. 1 - Extrait d'une carte scolaire du début du siècle.

**L**A connaissance de l'intimité de l'homme, des profondeurs de sa personnalité, de son épaisseur, de ses élucubrations internes s'est très longtemps appuyée, et s'appuie encore<sup>(1)</sup>, sur le décryptage de son apparence physique. Empiriquement, puis « scientifiquement », s'est ainsi constituée une grille de lecture des reliefs du corps, de ses équilibres, de ses dysharmonies, des déficiences physiques, des marques et des traces (tatouages, blessures, couleurs de peau, etc.) capable de repérer, en surface, les signes de la normalité (conformité) de l'âme ou de sa monstruosité (déviance).

## L'alchimie de l'opaque et du transparent : Faire parler les surfaces

Bien avant que Cabanis ne rédige son *Traité du physique et du moral de l'homme* (1802), un œil expert repérait entre ces deux niveaux (le mental et le somatique) des sympathies, des analogies, des similitudes qui semblaient ne pouvoir être de pures coïncidences. Alors que l'inquisiteur du Moyen Âge mettait les corps à nu pour découvrir le « sigillum diaboli »

(la marque du diable !), cette griffe satanique (2), le visage restait pour le tout venant le premier indicateur de l'âme. Non voilé dans notre culture occidentale, il s'offrait aux regards de tous (à commencer par le regard de soi sur soi-même). Pour Jean-Gaspard Lavater (philosophe théologien), qui au XVIII<sup>e</sup> siècle renoue avec la tradition physiognomonique antique, « ce qui se passe dans l'âme a son expression sur le visage » (3). Elle l'a aussi sur l'ensemble du corps. Johann Jakob Engel adjoind ainsi à la « physionomie » la « pantomime ». Celle-ci s'intéresse aux « mouvements momentanés du corps, qui indiquent telle ou telle situation particulière de l'âme » (4). Les dangers peuvent être décodés dans les morphologies, elles s'y incarnent. Ainsi Louis-Sébastien Mercier, dans ses *Tableaux de Paris* (1782-1788), identifie-t-il les criminels en observant leur corporalité étriquée : « Les scélérats que j'ai vu passer, pour aller au supplice, les assassins perfides, les empoisonneurs étaient tous de petite taille ; [...] les âmes cruelles logent dans des corps exigus » (Tome V, Ch. CCCXVIII, p. 187, c'est moi qui souligne). Dresser une topographie des traits du visage, de ses formes, répertorier les postures du corps, ses morphologies, ses apparences, ses expressions, apprendre à les identifier, à les repérer devait permettre du même coup d'accéder à l'invisible, au dissimulé, à l'esprit et au « cœur » de l'homme. L'âme, les passions, les caractères, le moi-profond, « l'homme intérieur » (comment ne pas penser ici à celui qui deviendra « l'ennemi intérieur », – le « bolchévick » –, à celui dont il faut se méfier, et qui incarne le mal), avaient une figure, un visage, une surface, un lieu de lisibilité. Il s'agissait d'inventorier les stigmates, les anomalies, les aberrations, les tares physiques, les « accidents du corps », qui permettaient de repérer les individus déviants. Il semblait possible de dresser un portrait robot du délinquant, de réaliser une fiche anthropométrique du criminel-né (5) !

Dans cette psychologie déductionniste à fleur de visage (6), dans cette grammaire des anatomies, la connaissance des dispositions profondes de l'homme, de ses « inclinaisons » effectuera un détour par l'animalité. Pour les zoomorphistes, le caractère de l'homme peut se déduire de ses traits animaux, de ses ressemblances avec la bête (chiens, lions, aigles, hiboux, cerfs, ours, éléphants, hyènes, poissons, etc., toute une ménagerie !). Mais, la comparaison ne s'arrêtait pas seulement à de simples ressemblances. L'homme porte encore en lui les traces et les tares de ses deux monstrueux ancêtres : le sauvage et le singe (le gorille). Ce sont ces caractères primitifs ou simiens qui pourraient être soudainement réactivés, resurgir et prendre le dessus.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le caricaturiste Granville inverse les schémas évolutifs de Lavater : « L'Homme descend vers la brute » et Apollon vers la grenouille (7) ! La peur de la dégénérescence hante alors les hommes de ce siècle. Dans sa vaste synthèse anthropologique sur la théorie des dégénérescences, Bénédicte-Auguste Morel stigmatise les tyrannies des fatalités héréditaires. Pour lui aussi, l'homme marche à reculons vers le « nègre » et la bestialité. Dans ce discours apocalyptique, la déchéance et la disparition de la « race » humaine semblent inéluctablement programmées. L'irréversibilité d'un tel processus n'engageait certes pas à la lutte. En 1867, Morel redressera lui-même la barre du pessimisme, opposant à l'hérédité morbide la santé héréditaire (8). Il devient dès lors possible de sauver la « race », de la régénérer, en la mettant sur un « droit » chemin. Les voies de la rédemption et du

1. Le « délit de sale gueule » existe toujours. Comment ainsi peut-on identifier les « serial killer », ces auteurs de meurtres en série, meurtriers « exceptionnels par la violence de leurs crimes et par l'apparente normalité de leur vie quotidienne » ? Les chercheurs américains essaient d'en dresser un « profil général », psychologique, mais aussi morphologique, qui permette de déceler d'éventuelles prédispositions. Pour certains, « des doigts aux larges extrémités, des cheveux anormalement fins, une tête trop petite ou trop grosse (excédant la taille normale de 1,5 cm), des oreilles asymétriques ou molles, une pointe de langue anormalement striée ou des lobes d'oreilles inexistantes peuvent traduire des désordres psychologiques graves » ! Cf. Frédéric Filloux, « Psychopathologie du tueur en série », *Libération* du 19-20 octobre 1991, p. 14.

2. Sur ce sujet voir, par exemple, Jean-Thierry Maertens, *Ritologies I. Les desseins sur la peau*, Paris, Aubier, 1978, pp. 109-114. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un autre marquage du corps prendra la valeur d'un indice de déviance, en devenant la preuve d'une alliance (d'un pacte ?) avec le milieu du crime : le tatouage sera alors suspect, « indicateur de délinquance », « signe criminogène », cf. François Boulland, « Le criminel épinglé », *Frénésie*, n° 5 (« Crimes »), Printemps 1988, p. 31-56.

3. Cf. Jean-Gaspard Lavater, « Traité de physiognomonie », vers 1773, passages reproduits dans *Les Cahiers du Double*, n° 2 (« amour, beauté, monstrosité »), 1978, p. 73 ; « La physiognomonie est la science, la connaissance qui lie l'extérieur à l'intérieur, la surface visible à ce qu'elle couvre d'invisible », p. 70. Lavater distingue la physiognomonie révélatrice du « caractère en repos », de la « pathognomonie » qui permet de déceler le « caractère en mouvement ».

4. Johann Jakob Engel, *Idées sur le geste et l'observation théâtrale*, Paris, 1795 (1786), tome I, p. 5.

5. Pour Cesare Lombroso dont l'ouvrage fondateur, *L'Uomo delinquente*, date de 1876, l'asymétrie crânienne et faciale, le front fuyant, l'énormité des mâchoires et des sinus, la prééminence des arcades sourcilières, « l'œil sinistre et faux », « l'œil terrible » pour ne citer que quelques « anomalies », dessineront autant de faciès de coupables et de « profils criminels ». Cf. : Maria Pia Di Bella, « Le crime saisi par le corps », *Quel Corps ?*, n° 28-29, décembre 1985, pp. 15-19 et Patrick Tort, « L'histoire naturelle du crime », *Le Genre Humain*, n° 12 (« Les usages de la nature »), printemps-été 1985, Éditions Complexe, pp. 217-232.

6. Cf. le très intéressant ouvrage de Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche, *Histoire du visage. XVI<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Rivages (collection histoire), 1988.

7. En 1803, Lavater proposait une « ligne d'animalité », partant de la grenouille (et non du singe), il remontait en 24 stades d'humanisation progressive jusqu'au profil d'Apollon. En 1844, J.-J. Granville renverse cette évolution en faisant redescendre, en sept profils, Apollon vers le batracien. Cf. Jurgis Baltrušaitis, *Les Perspectives dépravées. Aberrations : essai sur la légende des formes*, Paris, Flammarion, 1983 (Nouvelles éditions), p. 45 et p. 51.

8. Cf. Jean Borie, *Mythologies de l'hérédité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Galilée, 1981.

salut passent par la santé et par un eugénisme positif<sup>(9)</sup>. Être sain, c'est, en ce XIX<sup>e</sup> siècle, respecter les règles de la nature (avant tout en matière de sexualité et de procréation), c'est ne pas « frauder », en un mot, c'est être innocent. De nouvelles transparences, dont nous gardons aujourd'hui encore l'héritage, vont alors progressivement se mettre en place.

### Les anatomies dépravées et l'attitude qui en impose

Comment, en effet, rendre visibles et lisibles par tous la pureté de l'âme, l'absence de vices cachés, si ce n'est en dépliant les surfaces, en redressant les morphologies, en faisant disparaître les zones d'ombres. « Tiens-toi droit ! », « redressez-vous ! » deviendront les injonctions maîtresses de tous ceux qu'effraient les corps (et les esprits) qui se dissimulent, échappent à l'inquisition du regard, en se voûtant, en se repliant, en « s'avachissant ». Le corps redressé<sup>(10)</sup>, le corps déplié, déplié devient un corps transparent, un corps qui n'a rien à cacher et ne peut plus rien cacher, il s'offre à lire sans faux-plis. Il autorise ainsi une vision panoptique, une entière visibilité qui permet à « l'œil du pouvoir » d'exercer son contrôle<sup>(11)</sup>.

Mais, si une âme saine se donne à voir et se saisit au travers d'un corps droit, d'une attitude rectiligne, c'est parce que son dressage, sa rectification, sa « civilisation » passent par une éducation du physique. En gagnant les apparences, en consolidant les corps, en les cuirassant (pour reprendre une terminologie chère à Wilhelm Reich), les architectes du corps pensent mettre en place des défenses, des barrières qui protègent des influences dangereuses.

La deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle découvre à la fois l'action redresseuse du muscle<sup>(12)</sup> et l'enfant onaniste<sup>(13)</sup>. Le « chétif masturbateur » va alors faire figure d'anatomie repoussoir. Un profil pathologique se dessine : les inclinaisons du corps, ses déformations, ses étiolements dénoncent le terrible penchant et désignent l'enfant pervers. « On voit des masturbateurs dont le tronc, entraîné par le poids de la tête et celui de la poitrine, se courbe comme dans la vieillesse », écrit ainsi le docteur Léopold Deslandes<sup>(14)</sup>. Quant aux docteurs Fournier et Bégin ils les remarquent au « développement incomplet de leur thorax »<sup>(15)</sup>. C'est donc « un petit être vieillot », « décoloré », au

« caractère morose » et « triste » qui se substitue à l'enfant « gai », « épanoui » et « radieux »<sup>(16)</sup>. Aux relâchements, aux avachissements des attitudes vont correspondre la déliquescence des passions, les mœurs délétères, les sombres penchants. Pour prévenir et soigner les gibbosités de l'âme, ses malfaçons, ses dérives suspectes, il devient urgent de re-dresser les morphologies tout en les fortifiant. Apprendre à maîtriser son corps et à le maintenir (dans la bonne position), implique une surveillance, un contrôle et une maîtrise de ses affects, de ses « passions ». Il importe de se porter droit physiquement et de se donner une rectitude morale dans la conduite. Le corps quadrillé par les chaînes musculaires, le corps aligné, rectifié devient un corps reliquaire, un corps réceptacle protégeant une âme saine. Charpenté comme un coffre-fort, il est aussi un corps net, propre, aux épaules dégagées, hygiénique et ordonné<sup>(17)</sup>.

Le corps d'aplomb devient ainsi l'emblème d'une raison droite, d'un esprit pur, d'une belle âme. Au corps « chétif » de l'onaniste, à sa débilité physique, s'oppose désormais le corps athlétique, fait d'irréprochables robustesses, d'insoupçonnables vigueurs. Là où règnent le muscle et la passion pour les biscotos, le vice ne saurait trouver place. « La masturbation est incompatible avec la force, avec la grâce et l'adresse ; elle ne se développe qu'à défaut d'autres

9. L'eugénisme négative opte pour l'élimination des individus et des races jugées inférieures, ou pour la réglementation, voire l'interdiction de procréation. L'eugénisme positive vise à la reproduction des sujets jugés « supérieurs ».

10. Cf. Georges Vigarello, *Le Corps redressé*, Paris, Éditions universitaires, 1978.

11. Cf. Michel Foucault (entretien réalisé par Jean-Pierre Barrou et Michelle Perrot), « L'œil du pouvoir », in Jeremy Bentham, *Le Panoptique*, Paris, Éditions Pierre Belfond, 1977. Jeremy Bentham, célèbre économiste anglais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit en 1786 *Le Panopticon*, vaste projet architectural qui permet, bien qu'à distance, une surveillance constante, à laquelle il est impossible de se dérober. Cette architecture guidera tous les plus grands projets de réaménagement des prisons dans la première moitié du dix-neuvième siècle et inspire encore aujourd'hui les architectures pénitentiaires (Cf. Lionel Duroy, « L'architecture privée de liberté », *Libération*, 7 avril 1987, pp. 26-28).

12. Le corps devient acteur de son propre redressement et non plus soumis à des manipulations et des pressions correctrices. Cf. Georges Vigarello, « Panoplies redresseuses », *Traverses*, n° 14-15 (« Panoplies du corps »), avril 1979.

13. En 1760, le docteur Tissot publie *L'Onanisme*, un ouvrage qui connaîtra plus de 60 réimpressions. Théodore Tarczylo compte 63 éditions de 1760 à... 1905, ainsi que plusieurs traductions en allemand, anglais, russe, italien et espagnol. Il a été réédité en 1980 par les Éditions du Sycomore (Paris), avec une préface de Théodore Tarczylo : « L'invention d'une maladie ».

14. Léopold Deslandes, p. 10, cité par Georges Vigarello, *Le Corps redressé*, op. cit., p. 184.

15. Fournier et Bégin (L. J.), *Dictionnaire des sciences médicales par une société de médecins et de chirurgiens*, article « Masturbation », Paris, Crapart, 1819, tome XXXI, p. 116.

16. Cf. par exemple, Jean-Baptiste Fonssagrives, *L'Éducation physique des garçons*, Paris, 1870, p. 314.

17. Cf. Geneviève Heller, « *Propre en ordre* », Lausanne (Suisse), Éditions d'En Bas, 1980.

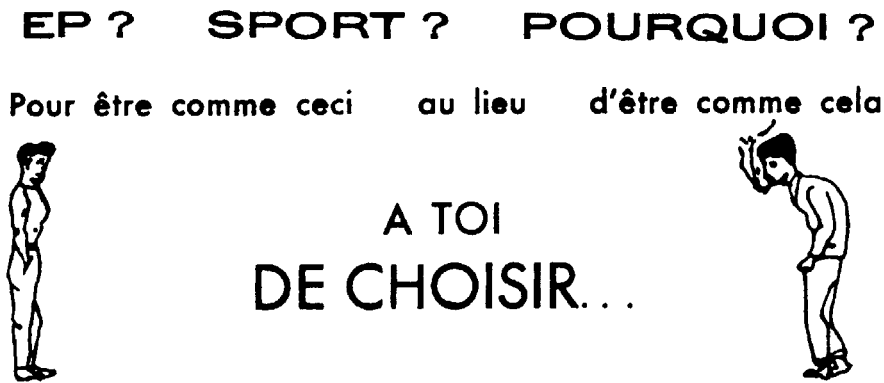


Fig. 2 - Extrait du *Camet d'Aptitudes Physiques du jeune délinquant*, 1968.

jouissances », écrit ainsi le docteur François Lallemand (18). Si la gymnastique et plus largement l'exercice physique deviennent pour certains hygiénistes le plus puissant des antidotes, c'est, notamment, parce qu'ils mobilisent des volontés, parce qu'ils apprennent à lutter et qu'ils tonifient le caractère (19). Si le corps se renforce c'est en effet au terme d'un effort, au prix d'une fatigue qui implique l'individu. L'enfant devient le moteur de sa propre rédemption. Si les corps athlétiques désignent la santé morale, c'est parce qu'ils témoignent d'un travail physique, d'une austerité, d'une ascèse. Ils sont la preuve d'une volonté, ils témoignent d'un engagement dans un projet d'auto-construction. L'allure, les morphologies, les postures, les images construites sont des « signes du corps » qui prennent sens et donnent des informations sur les personnalités. « Le modelage d'un style et d'une silhouette, note Guy Rosolato, se fait au cours des ans, reflétant exactement les choix existentiels, l'éthique de l'individu. La lecture en est courante, réglant tous les échanges. Elle repère la veulerie, l'avachissement des défaïtes et des abandons, ou, à l'inverse, les fards, les lifts, les ceintures musculaires et morales [...]. » (20)

Face au « dépravé », au « chétif masturbateur », au « romantique phtisique » et à « l'Apache », ce voyou urbain des années 1900 à l'« anatomie de malingre et de dégénéré (21) », vont se dresser successivement « l'homme fort », l'imposante stature du gymnaste, ce « pur sang humain » (22) et, enfin, la sérénité et l'assurance de « l'athlète accompli (23) ! « D'instinct, écrit le docteur Boigey, nous préférons l'homme sain, bien équilibré, qui se redresse et marche la tête haute (24). » Celui-ci n'aurait plus rien à se reprocher ! Il n'a pas à se cacher et doit arborer son excellence corporelle.

### Anatomies rassurantes et anatomies patibulaires

Deux figures antithétiques vont être en effet simultanément présentées pour stimuler les imaginations et aider aux comparaisons. Dans le « Carnet

18. Dr. François Lallemand, *Des Pertes séminales involontaires*, Paris, Béchet Jeunes, 1838, p. 437.

19. Pour une analyse plus développée des bienfaits attribués à l'exercice physique et au sport pour lutter contre la masturbation et autres « perversions » sexuelles, voir Frédéric Bailleterie, « Du chétif masturbateur à l'athlète accompli », *Quel Corps ?*, n° 26-27 (« Le corps analyseur »), mai 1985, pp. 46-65.

20. Guy Rosolato, « Recension du corps », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 3 (« Lieux du corps »), printemps 1971, pp. 17-18.

21. Selon le juge Bouyssou du tribunal de la Seine, « sous le nom générique d'apaches, il est de mode de désigner depuis quelques années tous les individus dangereux, ramassés de la récidive, ennemis de la société, sans patrie ni famille, déserteurs de devoirs, prêts aux plus audacieux coups de mains, à tous les attentats contre les personnes ou les propriétés » (Testut, *Les Vagabonds mineurs*, thèse de droit, 1908). En 1910, le Docteur Lejeune, favorable à la flagellation publique de ces malfaiteurs, explique comment, « Dêvêtu ou à peu près, l'apache expose son anatomie de malingre et de dégénéré ; il se montre tel qu'il est, un être inférieur [...] » (in *Faut-il fouetter les Apaches ?*, Paris, Librairie du Temple, 1910, p. 116, B.N. 8°R 23565. C'est moi qui souligne). Cités par Michelle Perrot, « Dans la France de la Belle époque, les 'apaches', premières bandes de jeunes », in *Cahiers Jussieu/5*. Université de Paris 7, *Les Marginaux et les exclus dans l'histoire*, Paris, Union générale d'Éditions, collection 10-18, 1979, pp. 387-407.

22. Cf. Docteur Rouhet (G.) et Desbonnet (E.), *L'Art de créer le pur-sang humain*, Paris/Nancy, Berger-Levrault, 1908.

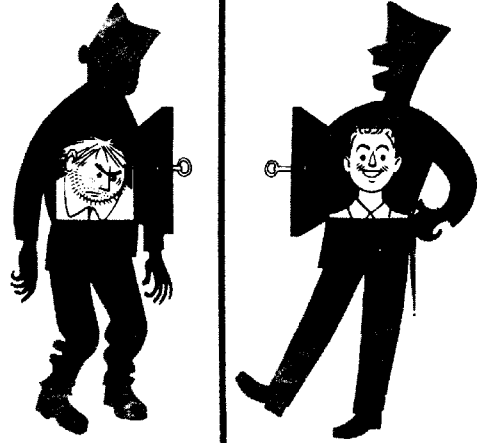
23. Cf. Alain Ehrenberg, *Archanges, guerriers, militaires et sportifs - Essai sur l'éducation de l'homme fort*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de sociologie, Paris X.

24. Docteur Boigey, *L'Élevage humain*, 1917. Les mêmes droitures d'esprit furent par la suite attendues des gymnastiques correctives : « L'influence sur le moral est aussi importante, écrivaient deux spécialistes, les docteurs H. Balland, et L. Grozeller, la bonne position de tête engendre la confiance en soi-même, la force, la droiture, et attire la considération et le respect de l'entourage » et plus loin : « La droiture de l'attitude, la netteté et le degré de finition des exercices ont une répercussion sur le psychisme et le développement des qualités morales correspondantes », in *La Gymnastique corrective*, Paris, Amédée Legrand, 1946, p. 81 et p. 249-250. Cité par Jean-Marie Brohm, « Le cadavre animé : la conception du corps dans la gymnastique corrective », *Quel Corps ?*, n° 14 (« Corps et orthopédie, corps et psychanalyse »), 1979. Cf. également Michel Beaulieu, « L'orthopédie comme style », *Quel Corps ?*, n° 19-20 (« Monstres »), mai 1982.

d'Aptitudes Physiques » à l'usage des jeunes délinquants, datant de 1968, sont ainsi représentés face à face l'exemple et le contre-exemple. « Éducation Physique (ep) ? sport ? pourquoi ? » interroge la légende centrale, réponse : pour acquérir de la résistance, avoir des muscles efficaces, de bons réflexes, et enfin (et peut-être surtout), « Pour être comme ceci, au lieu d'être comme cela » ! D'un côté (« comme ceci »), la version de référence : un corps athlétique, taillé dans le muscle, avec sa poitrine « gonflée à bloc ». De l'autre (« comme cela ») une attitude viciée : la dégaine voûtée d'un jeune fumeur, démarche sans tenue, affaissée. Un « a toi de choisir... », affûté comme un couperet, conclut cette page en séparant définitivement ces deux représentations (25).

L'iconographie et le discours opposent ainsi deux personnages : le délinquant, ce déviant dont le corps est effectivement dévié, désaxé, scoliotique, et celui qui « se tient bien », c'est-à-dire droit, rectiligne, d'équerre. D'un côté une *anatomie patibulaire*, inquiétante, où se mêlent le laisser-aller et l'incorrection, épaules tombantes, bras ballants, cheveux en bataille, épis rebelles (!), barbe en jachère, visages aux traits épais (sourcils, mentons, nez...) et aux ossatures lourdes. De l'autre, une *anatomie angélique*, qui inspire confiance, où s'harmonisent les maintiens et les convenances, régularité des lignes du corps, symétries, finesse des traits (nez aquilins), franchise des expressions (regards, rires ouverts), propreté des surfaces. Ceux qui se tiennent bien sont de toute évidence des gens bien ! Leurs apparences sont conformes, ils ont revêtu des attitudes, des tenues (au sens de maintiens du corps), des manières de porter le corps, qui sont valorisées, encouragées, légitimées.

L'allure sportive, jeune, dynamique, saine, ouverte, franche est devenue l'emblème d'une jeunesse respectueuse, « participationniste » (comme diront les gaullistes), « constructive », bref, conforme et soumise. Ceux qui ont pris le parti de la porter sont enrôlés dans les grandes manœuvres sportives. « Embrigadement » de la jeunesse a longtemps été le terme qui convient, tant les distances étaient faibles entre le corps sportif et le corps militaire. « La jeunesse est divisée en deux genres bien distincts, écrivait ainsi Marc Mayor. *On mesure la différence à la longueur des cheveux*. Ceux qui passent leur temps à pousser bêtement sur les poussoirs des machines à sous et qui sifflent les filles dans la rue ; ceux qui acceptent de marcher plusieurs heures, les skis sur les épaules, pour gagner les derniers champs de neige, ou qui se rendent au stade chaque fin d'après-midi pour s'entraîner en vue de la saison d'athlétisme, qui se rangent aux ordres de l'entraîneur [sic] et qui



Vois ce camarade : pas lavé, pas rasé, linge douteux, fusil sale au cantonnement, pommes pourries dans un sac qui pue, pantalon en tire-bouchon : n'est-il pas l'image de la tristesse et de la défaite ?

Mais son voisin, jeune, frais, soigné, les chaussures nettes, la mine énergique, répand la bonne humeur et inspire confiance.

## LEQUEL DES DEUX VISAGES EST LE TIEN ?

Fig. 3 – Extrait du *Livre du soldat*, Berne, Office central fédéral des imprimés, 1958, reproduit dans Geneviève Heller, « *Propre en ordre* », *op. cit.*, p. 213.

participent au grand mouvement sportif. » (26) D'un côté une jeunesse jugée inutile, de l'autre « une jeunesse valable » (27). L'athlète en survêtement (le plus souvent bleu France, souligné de trois bandes « adidas », blanches et rouges) va s'opposer au « beatnik » (des années 65), au hippie (« cheveux longs, idées courtes », disait-on alors) et au « blouson-noir » (28). Trois images d'une jeunesse en rupture, en marge et à la moralité récalcitrante. Or, si le sport est « l'allié le plus puissant de la morale », selon Maurice Herzog, c'est notamment

25. In. Georges Durand, *L'Éducation physique et sportive dans la rééducation des jeunes délinquants*, Vaucresson, Éditions Cujas, 1968, p. 194.

26. Marc Mayor, *La feuille d'avis de Lausanne*, cité dans « Jeunesse et sport », janvier 1970, in *Spartacus*, pp. 13-14. C'est moi qui souligne.

27. Dans le même registre militaire, voici comment un entraîneur sportif analysait la réinsertion (réacclimatation serait employé aujourd'hui) des petites frappes de son quartier : « Depuis qu'ils font de la boxe, ces enfants ont une correction parfaite. Ils sont assagis. On peut dire que le jour où ils partiront pour faire leur service militaire par exemple (!), ils ne seront pas traités comme des sujets difficiles. Au contraire, ils vont pouvoir s'intégrer dans la société. En ce moment, même si plus tard ils ne poursuivent pas ce sport, nous en faisons des hommes, des sujets valables ». Cf. J.-P. Vélis, « La loi du plus fort », in *L'Éducation* du 3.06.1976, n° 284-285, p. 28.

28. Pour le Colonel Crespin, en 1966, « certains blousons noirs sont de futurs recordmen de saut à la perche ou de 100 m. Il faut simplement faire l'effort de leur apprendre à ne pas courir seulement quand ils sont poursuivis par les gendarmes ». In *France Demain*, n° 1, 18 décembre 1966, p. 16.

parce qu'« il lutte contre la nonchalance et le laisser-aller » (29).

La décontraction viendra sans doute progressivement assouplir l'image rigide du début du siècle, mais elle est l'attitude de celui qui n'a rien à se reprocher, qui est à l'aise, de celui qui vient d'accomplir son devoir et peut se détendre, se dé-contracter. Elle s'oppose à l'attitude désinvolte, à la soi-disant mollesse de l'adolescent gagné par l'impertinence et la contestation. Le « gauchiste » va ainsi devenir dans la fin des années soixante la bête noire des partisans d'une jeunesse sportive. Pour eux, il y aura, comme le schématise un article du journal *L'Équipe* (27.02.1969), d'un côté « ceux qui luttent avec cœur » (en l'occurrence des élèves de Sciences Po et de H.E.C. photographiés au départ de leur cross annuel), et de l'autre « ceux qui se cantonnent dans la contestation » : des « excités » qui devaient perturber cette manifestation sportive, aux cris de « Aux ch... le sport... Le fascisme ne passera pas... » !

La haine (le terme n'est pas trop fort) se focalisera sur ces « profs de gym » gauchistes aux cheveux longs, qui enseignent en jeans et dont certains proposent une éducation physique alternative, voire sans sport ! Il n'est pas anodin, par exemple, qu'un universitaire ait alors employé la formule d'« anti-corps » pour désigner Jean-Marie Brohm, professeur d'éducation physique dont les analyses et les prises de position critiques sur l'institution sportive en faisaient la cible privilégiée de tous les « amis du sport » (30). Il est encore plus significatif que *L'Équipe* (« Le quotidien du sportif ») du 31 décembre 1977 ait illustré un article proprement diffamatoire à l'égard de Jean-Marie Brohm, par un dessin où se retrouvent les deux anatomies antagonistes déjà repérées. Le « challenge Brohm », pure invention de *L'Équipe*, était censé récompenser pour cette rétrospective de fin d'année « l'auteur de la plus mauvaise performance sportive », en l'occurrence l'élève Fichou (qui sans doute, s'en fiche !). Ce lycéen au palmarès sportif lamentable, puisqu'« il s'est contenté de franchir 0,80 m en hauteur, de lancer le poids de 5 kg à 3,60 m et de courir le 80 m en 17" », occupe la troisième marche du podium olympique et encore cette marche est-elle réduite de moitié par rapport à la normale (31). Le dominant de toute leur stature deux vrais sportifs au regard durement réprobateur et au développement musculaire harmonieux. Fichou a quant à lui les oreilles en choux-fleurs, il est coiffé d'une couronne de laurier qui rappelle un bonnet d'âne, ou les lauriers d'un intellectuel malingre, sa mine est fatiguée, ses yeux cernés, son front est déjà ridé, une tête disproportionnée est en équilibre sur un corps maigrelet, qui

risque de s'effondrer, tant les genoux sont cagneux et les pieds en dedans ! Toute son anatomie est tombante, affaissée. Comment ne pas repenser ici à la description du « chétif masturbateur » et à la sombre attitude de celui qui ne se tient pas bien (voir figure 1).

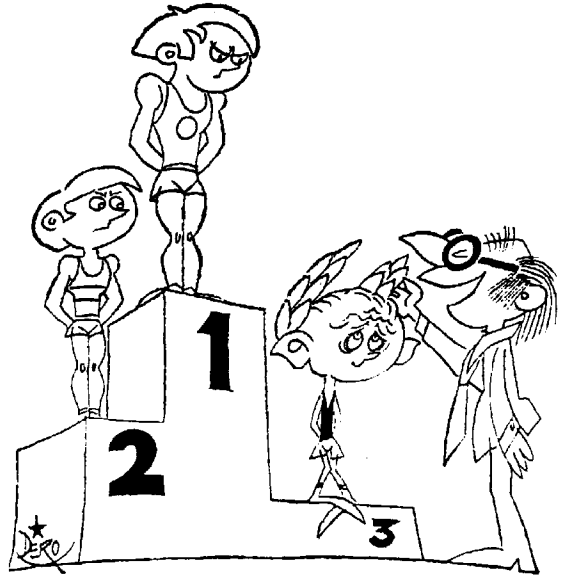


Fig. 4 - « Le challenge Brohm récompense un lycéen », *L'Équipe*, 31.12.1977.

### « Nicotine Goudron » contre Magic Johnson

Tout irait parfaitement dans cette vision simpliste, si les sportifs ne s'étaient pas métamorphosés, eux aussi, en voyous, en « monstres », en adeptes des drogues et des dopages durs. Le temps est, en effet, loin où le comte Jean de Beaumont pouvait écrire qu'« il est un fait bien connu que les drogués ne se recrutent ni sur les stades, ni dans les salles de

29. Maurice Herzog, « Portée morale du sport », in *Éducation Physique et Sport*, n° 67.

30. Cf. Jean Lecamus, « La contre-offensive des anticorps », *Revue Française de Pédagogie*, n° 42, janvier-février 1978.

31. « Le challenge Brohm récompense un lycéen », *L'Équipe*, 31.12.1977 et 1.01.1978. Ajoutons que selon cet article, d'ailleurs non signé, « Léon Fichou a manqué 32 séances d'éducation physique », qu'il a « été victime de 17 rhumes de cerveau, 5 gripes, 2 refroidissements, 5 dérangements intestinaux et 3 foulures de l'auriculaire gauche ». C'est l'ensemble de cet article qui mériterait d'être cité, tant il est révélateur d'un univers sportif réactionnaire.

culture physique »<sup>(32)</sup>. Les défenseurs de « l'idéal olympique » pensaient mettre la jeunesse à l'abri des pratiques délétères et des sexualités dangereuses. Aujourd'hui, l'annonce de sa séropositivité par la superstar du basket américain Magic Johnson vient bousculer toutes les certitudes. Le milieu sportif n'est plus épargné.

« Magic » rejoint Nicotine Goudron dans la galerie des sidéens. Il n'y a pourtant entre eux aucune comparaison possible, deux mondes devaient les séparer. Nicotine est née de l'imagination des dessinateurs humoristiques Yann et Bodart. Elle incarne une figure qui aujourd'hui inquiète : punkette hard, crinière iroquoise et rouge à lèvres violet, lunettes noires et rondeurs toniques, rat d'égoût sur l'épaule et clope au bec, elle traîne sans complexe son sida dans *L'Écho des Savanes* (mensuel de B.D.). Elle est l'antithèse d'un Magic Johnson, ce demi-dieu du basket-ball qui, lui, est par contre bien réel. La présence sur un stade d'une Nicotine Goudron paraîtrait totalement anachronique, quasiment surréaliste. Elle appartient à un autre monde, celui des zonards, des drogués, des homosexuels et des sexualités marginales. Le milieu sportif n'accepte pas les excentricités corporelles et vestimentaires volontairement provocatrices. Sue Howland, recordwoman d'Australie du lancer de javelot, a ainsi été récemment exclue de l'Institut National des Sports de Canberra après avoir adopté une coiffure décolorée : cheveux ultra-courts et longue mèche blanche sur le front ! (Cf. *L'Équipe Magazine*, 2.05.1987). Les dirigeants sportifs ne tolèrent les bizarreries que lorsqu'elles savent rester bon enfant (les rugbymen qui jouent en nœuds papillons roses, comme ont coutume de le faire les joueurs du Racing Club de France, amusent la galerie, tant qu'ils continuent à se donner à fond).

Que « Nicotine » ait le sida n'étonne pas. Ses mauvaises fréquentations, son style de vie l'y prédisposaient. Elle fait partie des individus dits à hauts risques et des figures repoussoir. Le cas de Magic Johnson est, quant à lui, utilisé pour montrer que même le plus magnifique des athlètes, viril, costaud, « courageux, honnête et droit », ne saurait être à l'abri (« Si ça peut m'arriver à moi, Magic Johnson, ça peut arriver à n'importe qui... », a-t-il même expliqué !). Magic a donc « le virus », lui, cet « ambassadeur du ciel [qui] a toujours prêché. La tolérance, l'humilité. [Qui] a toujours lutté. Contre la drogue, la misère, l'exclusion »<sup>(33)</sup> ! Cette maladie ne respecte donc plus rien. Il suffit d'une fois. Cette figure légendaire du basket américain devient dès lors un porte-parole idéal, un apôtre taillé sur mesure pour aider à la promotion du safer-sex. Les 2,06 m du héros national se dressent désormais face

au virus maléfique. Magic est resté « l'homme exemplaire », exemplaire par le courage qu'il a montré en déclarant publiquement son sida, exemplaire dans le nouveau combat qu'il a décidé de mener.

Ainsi, malgré tout, certaines formes, certaines harmonies, certains équilibres continuent de rassurer sur la normalité des mœurs et la force de caractère. En 1982, l'haltérophile soviétique Anatoly Pissarenko était venu redonner espoir à tous ceux qu'incommodaient les physiques de plus en plus ventripotents et pachidermiques des leveurs de fonte, toujours soupçonnés de se gaver d'anabolisants. Celui qui venait de pulvériser onze records mondiaux présentait, en effet, une « silhouette remarquable », un « physique humain », une plastique « bien plus rassurante que toutes les garanties offertes, par exemple le contrôle antidopage. [...] Sa découpe sculpturale, sa grande taille (1,90 m), son allure d'athlète plutôt que de plantigrade "poussé" à l'engrais musculaire, portent témoignage : l'haltérophilie, même celle des lourds, peut être autre chose qu'un sport de foire, que l'école de l'excès à tout va pour le record à tout prix. Quel contraste entre lui, ce joyeux géant, en salle d'échauffement avec des barres de 150 kilogrammes, et certains de ses adversaires, ces "bébés-titans" de dix-neuf ans, soufflés, vieilliss prématurément, déjà difformes avec leurs articulations perdues dans des montagnes de chairs et leurs yeux noyés sous les montgolfières des joues ! »<sup>(34)</sup>. Il reconforte, tranquillise et redonne alors confiance aux humanistes sportifs. « L'haltérophilie lourde avait besoin d'un Anatoly Pissarenko pour sa réhabilitation », explique-t-on. Malheureusement, cet athlète photogénique, ce « play-boy de la fonte » se fera intercepter deux ans plus tard à l'aéroport de Montréal avec deux valises remplies de stéroïdes anabolisants !

A quelles anatomies faire dès lors confiance... ? Aux États-Unis, des prothèses en silicone ne sont-elles pas depuis peu modelées en forme de pectoraux ou de mollets pour être implantées à des gringalets allergiques au body building ! (Cf. *Libération*, 8.01.1992)

Pour certains, si l'on ne peut plus compter sur les harmonies des corps, sur leurs rectitudes pour espérer l'exemplarité des mœurs, si les corps mentent, peut-être faut-il alors chercher dans ses implications et dans ses investissements, la clef des personnalités. Ce sont les mises en mouvement, les manières de participer avec leurs intensités qui informeraient et permettraient

32. « Le sport et la drogue en France », *Combat* du 28 octobre 1970.

33. Cf. Didier Romain, « Magic, tu nous rends tous meilleurs », in *Mondial Basket*, numéro spécial (« La fabuleuse histoire de Magic Johnson », décembre 1991).

34. C'est du moins l'avis du journaliste Pierre Georges « Anatoly Pissarenko, un champion rassurant », *Le Monde*, 22 septembre 1982. C'est moi qui souligne.

d'explorer les caractères. Ce type d'investigation avait déjà été appliqué dans les centres de rééducation pour jeunes délinquants. Les cours d'éducation physique et sportive y devenaient le lieu d'observation privilégié, un espace de « connaissance du sujet ». « L'observation générale » du comportement dans la confrontation aux exigences d'une activité physique devait ainsi permettre de juger les qualités des adolescents. Il était possible de noter le dynamisme global, « c'est-à-dire le degré d'activité et par implication le goût de l'effort ; en gros, l'ardeur, l'enthousiasme », mais également l'apathie, l'asthénie, l'endurance, la fatigabilité, diverses « dispositions affectivo-caractérielles » (maîtrise de soi, courage, « calme dans la discussion », persévérance, ténacité) et « le contact social » (sociabilité, discipline, esprit d'équipe, fair-play : « disposition à penser et à agir loyalement », à respecter autrui, à tenir ses engagements) (35).

Ce mode de connaissance et d'analyse des personnalités n'est-il pas aujourd'hui officialisé dans les cours d'éducation physique et sportive de notre enseignement secondaire ? En effet, depuis 1983, dans la notation d'E.P.S. du baccalauréat, cinq points (soit un quart de la note) sont réservés pour prendre en compte le « comportement, l'attitude, l'engagement » des élèves (36). Il convient notamment d'apprécier lors de la pratique des activités physiques et sportives la participation, l'investissement, les « savoir-être », « certaines attitudes ou démarches positives dans les domaines de la communication, de la coopération, de la prise de décisions ou de risques ». Les enseignants sont ainsi invités à catégoriser, à qualifier (disqualifier ?), à étiqueter leurs élèves selon d'implicites typologies, où, bien sûr, l'attitude du parfait sportif, actif, fair-play, participatif, reste bien souvent la référence absolue. Jean Vangioni, Inspecteur Principal Régional d'E.P.S., propose ainsi un modèle très imagé des cinq types d'élèves qui, selon lui, doit guider les enseignants dans leurs notations. Sa grille d'évaluation des attitudes comporte, pour faciliter l'étiquetage des élèves, un qualificatif générique associé à un descriptif des comportements caractéristiques, le tout renvoyant à un barème. Figure ainsi, au bas de l'échelle : « le touriste perturbateur », « souvent absent ou en retard, qui n'a pas toujours sa tenue, qui perturbe la classe par son comportement ». Un zéro pointé le « récompensera » ! Vient ensuite, « l'assidu perturbateur », « présent, mais passif, rechignant à l'ouvrage, parfois ou toujours présent, mais perturbateur » : il vaut, lui, 1 point ! Puis, « le mouton » ! qui, lui, « ne présente aucune gêne pour la classe et exécute ce qui lui est demandé, mais sans enthousiasme » : 2 points lui conviendront. Vient « le sélectionneur », « l'actif » et enfin (pour 5 points) « le promoteur » (37). C'est donc dans

l'action, le dynamisme, la passion ou dans l'inaction, la passivité, le refus, la désertion face aux activités sportives que l'on doit évaluer des personnalités et pire les noter. Il n'est pas étonnant qu'aux extrémités du continuum évaluatif proposé par Jean Vangioni on retrouve à nouveau les deux figures archétypiques qui s'excluent mutuellement. Ces deux figures de l'âme n'organisent-elles pas une pensée réactionnaire ?

Il y a toujours, d'un côté, celui qui dérange, qui échappe, qui résiste : « l'asocial », le mauvais élève, le récalcitrant, celui qui ne rentre pas dans le moule sportif, *l'empêcheur de didactiser en rond* ! Ce réfractaire ne saurait être un bon sportif, même s'il en a la morphologie, car il n'aime pas l'effort, la discipline, le respect de la règle sportive. A l'opposé, trône sans conteste l'athlète modèle, celui qui s'enthousiasme, s'enflamme, s'implique (« conseille, critique, aide... crée, extrapole ») et ne rechigne pas à la tâche sportive. C'est un Sportif (le bon travailleur infatigable) respectueux des règlements, des progressions pédagogiques, de l'arbitre, de son professeur, de ses camarades/adversaires : il participe et s'intègre parfaitement à la collectivité et aux ambitions éducatives de l'E.P.S.

## Emprise sportive et contrôle social

Il y aurait donc des attitudes (relâchées, je-m'en-foutistes, désinvoltes...), des corporéités (déviantes, patibulaires, chétives), des résistances au sport (désinvestissements, désintéressements) qui seraient considérées comme hautement suspectes et reflèteraient des marginalités dangereuses. Ces corps récalcitrants seraient ceux d'individus sur lesquels le pouvoir n'aurait pas réussi à prendre prise. Tout comme leur corps ces individus échappent. Ils ne présentent pas les signes des individus « bien comme il faut », dans le rang. Tout indique qu'ils sont asociaux, rebelles, dissidents, perturbateurs, « affreux gauchistes ». On peut d'ailleurs penser qu'il existe une tératologie politique de la corporéité. On observe une inquiétude, une méfiance, une animosité à l'égard des corps paraissant gauches, désordonnés, peu soignés, irrespectueux, ceux de l'opposant, de l'indiscipliné, de l'anarchiste, de l'asocial. Les corps droits, nets, rasés, armés d'une force brute, endimanchés de muscles sont, eux, chéris des

35. Cf. *L'Observation par l'Éducation physique et les Sports*, ministère de la Justice, Centre de Formation et d'Études de l'Éducation surveillée, Vaucluse, octobre 1957.

36. Cf. Décret n° 83-369 du 4 mai 1983, paru au *Bulletin Officiel*, n° 20 du 19 mai 1983.

37. Jean Vangioni, « Objectifs pédagogiques et didactiques des A.P.S. », *Dossiers E.P.S.*, n° 6, Paris, Éditions Revue E.P.S., 1990, p. 69.



partis fascistes, fétichisés par les régimes totalitaires. N'existe-t-il pas une « corporéité fasciste » (selon l'expression de Vladimir Jankélévitch) ? Tous les régimes réactionnaires ont adulé les apollons, les virilités et les imposantes statures, la netteté des ciselés et l'éclat des cuirasses pectorales. Le sport n'enfante-t-il pas, ne clone-t-il pas un tel type de corporéité ? Il est tout de même remarquable que tous les régimes réactionnaires ont toujours cherché à embrigader la jeunesse dans l'aventure sportive. Du sport, il a toujours été attendu une influence bénéfique sur les qualités morales. La fabrication du corps sportif accompagne la structuration d'une personnalité, il s'agit toujours explicitement ou implicitement de « forger des âmes en forgeant les corps ».

L'histoire du sport, c'est aussi l'histoire de l'inscription d'un pouvoir sur les personnalités, l'histoire d'un désir d'emprise sur les moralités. Des valeurs et des comportements « positifs » doivent se sédimer dans les muscles, y être amalgamés, scellés, à tout jamais inscrits : l'appel du risque, le renoncement « à des joies faciles », la discipline, le respect des règles, le goût de l'effort, celui de la peine, le fair-play, en sont quelques exemples. Bien sûr ces valeurs, ces attitudes attendues ne reflètent pas l'exacte réalité de « l'esprit sportif » (les cas de fair-play se font rares et les réglementations sont bien souvent enfreintes ou détournées). Toutefois, elles brossent l'image d'un idéal d'homme, d'un citoyen exemplaire qui ne cesse de hanter l'imaginaire de la plupart des humanistes, des éducateurs et des hommes politiques qui fondent leur espoir dans une sportivisation de la jeunesse.

Le sport serait-il de droite, serait-il réactionnaire ? Formerait-il des anatomies et des pensées totalitaires ? L'espace sportif est l'espace du nombre, de la rectiligne, de la courbe épurée, de la vitesse, de la trajectoire, de l'asepsie. Les corps qu'il promet sont des corps à son image, les esprits qu'il forge et ceux qui s'y adaptent n'aiment pas l'anomie, le désordre, ils se plaisent dans cette sécurité normalisatrice, dans cet ordre concentrationnaire et cette liturgie fasciste (serment de l'athlète, défilés au pas, bannières d'oriflammes, remise de médailles, etc.). Il n'est pas anodin qu'un Le Pen puisse déclarer aujourd'hui : « Le sport est "de droite", car il nécessite bon nombre de qualités, "loyauté, sens de l'effort, générosité, etc." qui sont celles de droite » (cité par *Le Canard Enchaîné*, 8.07.1987). On se demande bien ce que peut renfermer cet « etc. » ?

« Ce que l'on sculpte dans la chair humaine, c'est une image de la société », écrit Mary Douglas<sup>(38)</sup>. De quelle société est-il question dans l'atelier sportif ? Propre, nette (hygiénique), rigide, transparente, évidente (aussi limpide que la lecture d'un classement

sportif), soucieuse d'accumuler des corps bien bâtis et entreprenants, attachée à dévaloriser et à déjuger les anatomies crochues et les comportements asportifs, prompte à y déceler de la pathologie sociale, une société (sportive) ne conduirait-elle pas à s'enfermer dans une bulle protectrice, à blinder ses corps et à verrouiller son univers ? Ne travaille-t-elle pas à sa propre perte ? A trop vouloir purifier l'espace collectif de ses déviances, à vouloir le vider des corps qui dérangent, en cherchant à les fédérer dans un même idéal corporel (et de ce point de vue la sportivisation croissante des personnes handicapées est exemplaire), ne risque-t-on pas de ne voir s'installer que le « virus de la tristesse »<sup>(39)</sup> ? S'attacher à distinguer et à opposer deux soit-disant catégories d'êtres humains, en terme de forts et de faibles, n'est jamais innocent et peut conduire aux pires extrémités. Que Pierre de Coubertin (le rénovateur de la « religion athlétique ») écrive qu'« il y a deux races distinctes : celle des hommes aux regards francs, aux muscles forts, à la démarche assurée, et celle des maladifs, à la mine résignée et humble, à l'air vaincu » n'est pas anodin, surtout lorsqu'il constate pour finir que « dans le monde : les faibles sont écartés »<sup>(40)</sup>. De là à penser qu'ils peuvent (doivent ?) être mis à l'écart (parqués ?), ou définitivement écartés (supprimés ?) il y a un pas que certaines politiques réactionnaires n'ont pas hésité à franchir.

Le sport est une forme d'orthopédie corporelle et d'orthopathie de l'âme. Ses idéologues postulent une adéquation entre l'état du corps et le fonctionnement des mentalités. Normaliser les corps, coder les morphologies, leur donner des leçons de maintien et d'entretien doit favoriser une pensée alignée, une réflexion aux ordres, des moralités respectueuses.

Si les corps sportifs sont l'objet de tant d'égards, c'est parce qu'ils sont censés rendre compte de l'adhésion à un système de valeurs dominantes. Les marginaux, les « intellectuels », les « contestataires » sont, eux, affublés de corps dévalorisés qui les disqualifient en les désignant comme des « sous-hommes », des individus aux corps complexés, mal dans leur peau – dont les esprits ne peuvent être que mal à l'aise et suspects. Les architectures des corps sont toujours le reflet d'une vision politique, de l'imposition d'un contrôle social et de domination de l'homme par l'homme.

Frédéric BAILLETTE

Responsable de Rédaction à la revue *Quel corps ?*

38. Mary Douglas, *De la Souillure*, Paris, François Maspéro, 1981.

39. Cf. Jean Baudrillard, « L'enfant bulle », *Traverses*, n° 32 (« L'épidémie »), septembre 1984, pp. 15-17.

40. Pierre de Coubertin, *L'Éducation anglaise*, Paris, Hachette, 1988. Cité par Yves-Pierre Boulon, *La Vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin*, Ottawa, Éditions Léméac, 1975, p. 116.